

Mairie de Bacouel Sur Selle

✉ : 1, place du Général de Gaulle

☎ : 03.22.53.00.76

☎ : 03.22.53.00.88

@ : [mairie.bacouelsurselle@wanadoo.fr](mailto:mairie.bacouelsurselle@wanadoo.fr)

Site : [www.bacouel-sur-selle.fr](http://www.bacouel-sur-selle.fr)

#### Horaires d'ouverture

Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Vendredi : 9h - 12h

Permanence des élus :

Mardi de 18h à 19h

#### Bibliothèque

Au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie

Mardi et jeudi de 18h à 19h

Samedi de 11h à 12h

Fermée juillet - août

1600 livres et 150 CD de tous les genres  
sont à votre disposition gratuitement

La population légale de notre  
Commune au 1<sup>er</sup> janvier 2018  
est de 517 habitants

**Bois à vendre**  
**25 € le stère**

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES – Rentrée 2018-2019

Les dossiers sont d'ores et déjà à retirer auprès du directeur de l'accueil de loisirs, de la Mairie d'implantation de l'école ou en ligne sur le site [www.cc2so.fr](http://www.cc2so.fr)

Le retour des dossiers, au plus tard le 12 avril 2018 à la CC2SO, à la Mairie ou au directeur de l'accueil de loisirs de l'établissement.

Pour tout renseignement, contactez le service scolaire au 0322901965 ou par courriel : [service.scolaire@cc2so.fr](mailto:service.scolaire@cc2so.fr)

### Instruction des actes relatifs à l'occupation des sols

Concerne les permis d'aménager, de construire, de démolir, les certificats d'urbanisme et les déclarations préalables

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les services de l'État n'assurent plus l'instruction des documents d'urbanisme. Les Communes membres de notre Communauté de Communes (CC2SO) ont choisi de confier cette tâche au service « Application du droit des sols » du syndicat mixte du Pays du Grand Amiénois car elles ne sont pas en capacité d'assurer cette mission elles-mêmes.

En ce qui concerne les procédures, rien n'a changé. L'accueil des demandeurs se fait toujours en Mairie en ce qui concerne les dépôts des dossiers. La délivrance des actes reste de la compétence du Maire.

Seule différence avec le système antérieur : Ce service est désormais payant et il est à la charge des Communes. A titre indicatif l'instruction d'un permis de construire sera facturée environ 300 €.

Pour toutes les questions techniques les particuliers pourront contacter :

- M. Kevin BOULANGER Tel : 03.60.01.54.12 responsable de notre secteur

Ou prendre rendez-vous auprès de :

- Mme Brigitte GRANCHER au 03.60.01.02.28

Adresse du service : 7, rue de la Malmaison à Amiens ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

#### ETAT CIVIL

Naissances

Iris CABARET le 4 août 2017

Faustine QUENTIN le 1<sup>er</sup> janvier 2018

## Rénovation énergétique de la Salle des fêtes



La salle à l'origine (construite en 1988)....



Déshabillage des cloisons ... et du plafond



Isolation par 30 cm de béton de chanvre recouverts par un fermacell (sorte de placo) jusqu'à la hauteur de 3 mètres 50

Centrale de Traitement d'Air (VMC double flux) assure le renouvellement de l'air et le réchauffement de l'air entrant



Faux plafond acoustique et isolation avec laine de roche

Réfection de l'électricité, pose de blocs lumineux et éclairage de sécurité



Chauffage par 2 Aérothermes au gaz à haut rendement



Menuiseries extérieures en aluminium à rupture de pont thermique



Peinture fibre acoustique... finitions...



### TRAVAUX A LA SALLE :

Évalués à 150 000 € hors taxe, ils se sont élevés à 157 757.26 € (Soit 189 308.71 TTC (20%))

#### Ils se décomposent de la façon suivante.

Menuiseries extérieures (Changement des huisseries - Raccords de toiture) :	24 647.22 €
Isolation des murs (Béton de chanvre et fermacell)	67 655.11 €
Faux plafond (Dalles 60x60 recouvertes de laine de roche)	18 618.17 €
Electricité (Blocs lumineux, éclairage de sécurité)	11 094,00 €
Chauffage (Centrale de traitement d'air et aérothermes au gaz)	48 015.12 €
Peinture	10 337.98 €
Maîtrise d'œuvre	6 300.00 €
Sécurité et bureau de contrôle	2 641.11 €

<b>Financement :</b>	Conseil Départemental	25 000.00 €
	DETR (Etat) :	26 740.00 €
	Remboursement TVA (16%)	25 200.00 €
	Autofinancement	112 368.71 €

**Les démarches en ligne...** Carte grise, permis de conduire, passeport biométrique, carte d'identité... timbres fiscaux

### Carte grise, permis de conduire ...

Il n'est désormais plus possible d'effectuer la démarche en se rendant à la Préfecture ou par courrier : elle s'effectue à présent **en ligne** en utilisant le téléservice accessible sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) à l'adresse suivante :

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

Il vous faudra procéder à la création d'un compte « Particulier » et vous laisser guider par le site.

Ce compte vous servira également pour vos démarches concernant : **les pré-demandes de passeport biométrique et de carte nationale d'identité.**

**De plus, le site service-public : <https://www.service-public.fr/> :  
est LA référence en matière de démarches administratives en ligne.**

### Délivrance du timbre fiscal par la voie électronique

La dématérialisation de l'ensemble des timbres fiscaux se poursuit. Les usagers ont la possibilité de s'acquitter du droit de timbre fiscal par la voie électronique via le site « [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) » depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Le paiement se fait par carte bancaire. Certains buralistes sont agréés pour la délivrance du timbre fiscal électronique, la liste est disponible en Mairie.

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 seuls les centres des finances publiques d'Amiens, Abbeville Péronne et Montdidier continueront la vente de timbres fiscaux papier.

## TRINOVAL

### Baisse des redevances

Pour l'année 2018 le montant des redevances a été fixé à :

- 119 € pour une personne seule
- 235 € pour 2 personnes et plus
- 200 € pour une résidence secondaire

### Rappel des jours de collecte :

Déchets ménagers : mardi

Recyclables : lundi des semaines impaires

### Horaires de la déchetterie de Loeuilly

Hiver – jusqu'au 28 février  
Fermée les mardis jeudis et dimanches

Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h30 13h30-17h

Été – du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre  
Fermée les mardis et dimanches

Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h30 13h30-19h

### Jours fériés :

Les jours de collecte des déchets ménagers (bac noir) ne sont pas rattrapés (sauf jours fériés deux semaines consécutives).

Seule la collecte des recyclables (bac à couvercle jaune) bénéficie systématiquement d'un jour de rattrapage.

Pentecôte ~~lundi 21 mai~~ recyclables  
le **samedi 26 mai**

Fête du travail ~~mardi 1er mai~~  
et Fête de la Libération ~~mardi 8 mai~~  
le **samedi 5 mai**

Noël ~~mardi 25 décembre~~  
et Jour de l'An ~~mardi 1er janvier 2019~~  
le **samedi 29 décembre 2018**

Pensez à sortir les bacs la veille au soir : les camions de collecte démarrent tôt le matin, le sens des tournées peut être modifié au besoin.

### Déjà quelques dates à retenir :

- 17 mars Marche nordique de la Coulée Verte
- 18 mars Semi-marathon de la Coulée Verte
- 2 avril Chasse aux œufs (Entraide Communale)
- 8 mai Commémoration de la Victoire de 1945
- 3 juin Réderie (Entraide Communale)
- 18 juin Commémoration de l'appel du Général de Gaulle
- 13 juil Repas de la Société de Pêche – Feu d'artifice
- 14 juil Cérémonie aux monuments aux morts  
Célébration de la fête Nationale
- 26 août Repas de la fête du village (Entraide Communale)

- 9 sept Loto du Club des Aînés
- 30 sept Vide dressing (Entraide Communale)
- 14 oct Repas du Club des Aînés
- 27-28 oct Les Flâneries d'Automne (Entraide)
- 3 nov: Repas de la Société de Chasse
- 11 nov Commémoration de l'Armistice de 1918
- 25 nov Repas des Aînés (Commune)  
Randonnée VTT la Christo'Bike et  
randonnée pédestre des Souliers de Vers
- 9 déc Arbre de Noël (Entraide Communale)
- 19 déc Bûche de Noël du Club des Aînés